



ACCUEIL CREER REPONDRE RESULTATS GERER COMPTE PRO

UNE QUESTION ?

Modifier votre questionnaire



Contenu



Visualiser



Mise en forme



Options



Enregistrer



Cette page vous permet de visualiser votre questionnaire, pour savoir tout de suite à quoi il va ressembler pour les répondants.

Vous pouvez ainsi l'adapter en rebasculant dans les autres pages : Contenu, Mise en forme, etc.

Vous êtes en train de modifier le questionnaire 183775

Quelle politique du logement pour Genève ?

Le Rassemblement pour une politique sociale du logement (www.rpsl-ge.org) vise à promouvoir une meilleure protection des locataires ainsi qu'une politique sociale dans le domaine du logement. A cet effet, il s'efforce de regrouper les diverses organisations genevoises qui se préoccupent de la défense des intérêts des locataires. Il assume leur représentation permanente, ainsi que la défense de leurs intérêts.

Actuellement, les membres du RPSL sont : l'ASLOCA, le Mouvement populaire des familles (MPF), le Syndicat Interprofessionnel de Travailleuses et de Travailleurs (SIT), UNIA, le SSP/VPOD, Caritas, le Centre Social Protestant (CSP), le Parti Socialiste Genevois (PSG), Les Verts-Ge, le Parti du Travail (PdT) et SolidaritéS.

Le RPSL est intéressé à connaître la position des candidat-e-s aux élections cantonales genevoises sur la question du logement. Il publiera, en fonction des résultats aux questionnaires, des recommandations de vote sur son site internet et auprès de ses membres.

Identification

réponse obligatoire

Nom, prénom :

Question 1

réponse obligatoire

Sur quelle liste êtes-vous candidat-e au Grand Conseil ou au Conseil d'Etat ?

- ENSEMBLE À GAUCHE
- LES VERTS
- LES SOCIALISTES
- PLR. LES LIBÉRAUX-RADICAUX GENÈVE
- PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN (PDC)
- UDC
- LALISTE - FEMMES 2018 AU GRAND CONSEIL

- LA LISTE POUR GENEVE
- GENÈVE EN MARCHÉ
- PBD GENÈVE / LE JUSTE MILIEU
- MCG - MOUVEMENT CITOYENS GENEVOIS
- VERT'LIBÉRAUX
- LISTE ÉGALITÉ ET ÉQUITÉ
- DE RIEN POUR ARRIVER À PAS GRAND CHOSE
- SANTÉ !
- PROSPÉRITÉ MAÎTRISÉE

[↻ décocher](#)

Réalisations de logements et construction

Question 2

Faut-il construire davantage de logements sociaux pour répondre aux besoins de la population ?

- Oui, totalement.
- Plutôt oui.
- Plutôt non.
- Absolument pas.
- Ne sait pas.

[↻ décocher](#)

Commentaires

Question 3

Faut-il laisser les acteurs économiques décider quels types de logements doivent être construits ?

- Oui, totalement.
- Plutôt oui.
- Plutôt non.
- Absolument pas.
- Ne sait pas.

[↻ décocher](#)

Commentaires

Question 4

Le Canton doit-il fixer les prix plafonds de vente et de location des logements nouvellement construits ?

- Oui, pour les logements à vendre et à louer.
- Oui, mais seulement pour les logements à louer.
- Non, sauf pour les logements à louer et subventionnés.
- Non, en aucun cas.
- Ne sait pas.

[↻ décocher](#)

Commentaires

Commentaires

Question 5**Faut-il construire davantage de logements en PPE ?**

- Oui, essentiellement.
- Oui, mais pas uniquement.
- Non, actuellement il y en a assez qui se construisent.
- Non, il ne faut plus en construire.
- Ne sait pas.

[décocher](#)

Commentaires

Question 6**Le Canton doit-il favoriser les maître d'ouvrage d'utilité publique (MOUP : propriétaires sans but lucratif, par exemple les coopératives) en leur réservant des terrains dans les zones destinées à accueillir des logements ?**

- Oui, totalement.
- Oui, mais pas plus que la moitié.
- Oui, mais au maximum 20% des surfaces constructibles.
- Non, il faut laisser faire les acteurs économiques librement.
- Ne sait pas.

[décocher](#)

Commentaires

Question 7**Aujourd'hui, en zone de développement, les prix de vente et de location sont contrôlés par le Canton pendant minimum 10 ans. Faudrait-il modifier la durée de cette période de contrôle ?**

- Oui, il faut supprimer complètement ce contrôle.
- Oui, 10 ans c'est trop long, 5 ans serait bien.
- Non, 10 ans c'est la bonne durée.
- Oui, 10 ans ce n'est pas assez long, 20 ans serait bien.
- Ne sait pas.

[décocher](#)

Commentaires

Protection des locataires**Question 8**

QUESTION 8

Actuellement, le contrôle des loyers ne s'exerce qu'en cas de rénovation pendant une courte période et pour les nouveaux logements construits en zone de développement, pendant 10 ans. Faudrait-il élargir ce contrôle des loyers ?

- Oui, l'Etat devrait valider tous les loyers lors de la conclusion de nouveaux baux.
- Oui, il ne devrait pas être autorisé à modifier un loyer en cours de bail, sauf autorisation de l'Etat.
- Oui, mais seulement lorsqu'il y a pénurie de logement.
- Oui, mais seulement pour les logements subventionnés.
- Oui, il faut prolonger la durée du contrôle.
- Non, la situation actuelle est satisfaisante.
- Non, la situation actuelle est déjà trop contraignante pour les propriétaires.
- Ne sait pas.

[↻ décocher](#)

Commentaires

Question 9

Lorsqu'un locataire ne peut plus payer son loyer, celui-ci peut être évacué selon le droit du bail. Dans de telles circonstances, quelle doit être selon vous l'action de l'Etat ?

- Rien, il s'agit de la responsabilité individuelle.
- L'Etat doit reloger la personne dans des logements d'urgence ou à l'hôtel et l'évacuation doit être suspendue dans cette attente.
- L'Etat doit prendre en charge le loyer jusqu'au moment où une solution de relogement est trouvée.
- L'Etat doit reprendre le bail transitoirement à son compte.
- Ne sait pas.

[↻ décocher](#)

Commentaires

Question 10

Trouvez-vous acceptable qu'un propriétaire puisse résilier le bail d'un locataire si celui-ci paye régulièrement son loyer et respecte les règles de vie dans l'immeuble ? (plusieurs réponses possibles)

- Oui, il s'agit de la liberté du propriétaire.
- Oui, s'il donne un délai de 4 ans au locataire.
- Oui, si c'est pour loger quelqu'un de sa famille.
- Oui, sauf si il y a une pénurie de logements.
- Non, sauf si le locataire sous-loue commercialement l'appartement (ex. AirBnB)
- Non, ça ne devrait jamais être admis.
- Ne sait pas.

Commentaires

Question 11

Selon vous, quel doit être le but de la politique foncière du Canton ?

- Ce n'est pas le rôle du Canton d'acquérir des terrains pour construire du logement.
- Le Canton doit acquérir des terrains mais seulement pour construire des logements subventionnés.
- Le Canton doit acquérir des terrains mais seulement pour contrôler ce qui se construit.
- Le Canton doit acquérir des terrains pour favoriser les MOUP, notamment les Coopératives.
- Le Canton doit acquérir des terrains pour construire des logements pour toutes les catégories de la population.
- Ne sait pas.

[↻ décocher](#)

Commentaires

Question 12

***Le Canton et les Communes disposent parfois d'un droit de préemption. Selon vous, quel usage ces collectivités publiques doivent-elles en faire ?
(plusieurs réponses possibles)***

- Elles ne devraient jamais l'exercer.
- Elles ne devraient l'exercer que pour débloquer des projets de logements.
- Elles ne devraient l'exercer que pour mettre à disposition des terrains pour les activités (artisanales, commerciales, industrielles, etc.)
- Elles devraient l'utiliser pour réaliser les nouveaux quartiers (logements et activités)
- Elle devraient l'utiliser systématiquement pour gérer le développement du territoire.
- Na sait pas.

Commentaires

Question 13

Sur la totalité les parcelles en zone villa vendues par leur propriétaire, quelle part annuelle les collectivités publiques devraient-elles acquérir dans le but de créer des immeubles de logement ?

- Aucune
- 5%
- 10%
- 20%
- Autant que nécessaire.
- Ne sait pas.

[↻ décocher](#)

Aménagement du territoire

Question 14

Où faut-il construire en priorité des logements les 20 prochaines années ?

- En ville
- Dans la couronne urbaine en déclassant une partie de la zone villa

- Dans la couronne urbaine en déclassant une partie de la zone villa
- En zone agricole, en en déclassant une partie en zone urbaine.
- Dans le secteur Arve-Lac, pour rééquilibrer le développement territorial.
- Nulle part, il faut stopper la croissance.
- Ne sait pas.

[↻ décocher](#)

Question 15

Avez-vous des commentaires ou des suggestions dans le domaine de la politique sociale du logement ?

? !

Vos questionnaires

Créer
Répondre
Résultats
Gérer
Compte pro

Modèles de questionnaires

Organiser une soirée ou
sortie
Envoyer un quiz
Enquête de satisfaction client
Etude de marché / Sondage
Bilan de compétences /
Evaluation
Enquête de satisfaction
employés
Enquête de satisfaction
utilisateurs

[Signaler contenu inapproprié](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Plan du site](#) - [FAQ](#) - [Nous contacter](#)